

ÉDITEUR

**Caroline
MOLKO,
Warner Chapell**

Quel est le rôle d'un éditeur ?

C'est le partenaire privilégié des auteurs et des compositeurs. Les maisons de disque s'adressent aux interprètes, les éditeurs eux s'occupent des œuvres.

Vous auriez un exemple concret de ce qui vous différencie d'une maison de disque ?

Oui, j'organise régulièrement des séminaires d'auteurs dans lesquels on réunit des auteurs, des compositeurs et aussi des interprètes pour qu'ensemble ils créent des chansons. C'est une vraie rencontre artistique qui n'aurait pas lieu dans un bureau à Paris.

Concrètement que faites-vous d'autre ?

J'interviens à différents niveaux : pour découvrir de nouveaux talents, pour aider les auteurs et compositeurs à trouver une maison de disque ou un partenaire. Une autre facette consiste à travailler aussi sur les œuvres plus anciennes qui sont dans notre catalogue. Il faut donc trouver des chanteurs qui les reprennent ou créer des événements.

Il y a aussi la synchronisation qui consiste à associer la musique à l'image afin d'exploiter les œuvres pour qu'elles se retrouvent soit au cinéma ou dans des publicités, et on peut même faire travailler nos compositeurs pour qu'ils créent la bande originale d'un film. Enfin c'est une profession très variée et très intéressante car nous ne sommes pas dans une logique qui consiste à dire on a des chansons et on fait un disque. Au contraire, on part d'un auteur ou d'un compositeur et avec lui on va essayer de construire une tournée, trouver une première partie, des concerts ou des sorties pour ses chansons à l'étranger.

Mais pour qui travaille un éditeur ?

Il ne travaille pas pour une maison de disque en particulier mais pour tout le monde. Les auteurs

qu'il représente ne créent pas forcément des chansons pour un artiste ou un label en particulier mais pour tous les interprètes. J'ai des artistes présents chez Warner mais aussi chez EMI, Universal, etc.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

Je viens de la production, j'étais directeur artistique et je pense que l'éditeur est au plus près de l'artistique car il est à la base de la création des chansons. En effet on aide les auteurs et compositeurs à travailler en leur permettant de trouver un contexte ou un environnement artistique qui leur permet d'évoluer afin que les chansons soient de plus en plus belles et fortes.

Quelles sont les difficultés de votre métier ?

On s'est aperçu récemment que le métier d'auteur-compositeur est méconnu et que les gens connaissent les interprètes mais ne se rendent pas compte que derrière eux il y a des personnes qui créent des chansons et qui sont moins exposés et ne gagnent pas les mêmes sommes d'argent. L'éditeur est souvent là très en amont pour proposer un contrat à un auteur des années avant que celui-ci ne soit signé dans une maison de disque. Il faut donc les aider à grandir tout en sachant que la rentabilité sera probablement plus longue. Une maison d'édition c'est un laboratoire ou un atelier de chimiste qui cherche à faire émerger des talents.

Vous auriez deux anecdotes pour illustrer votre profession ?

Il y a un an après un séminaire d'auteurs, j'ai fait écouter des maquettes très basiques à Florent Pagny et il a tout de suite choisi deux chansons qu'il venait juste d'être créées pour lui (« Désolé » et « Vivons la Paix »). C'est très agréable car dans ce cas l'avenir des chansons est trouvé. Quand on a signé Anaïs et qu'on a vu son démarrage, que petit à petit plus en plus de monde venait à ses concerts et que les médias commençaient à s'y intéresser, on se dit que tout le travail de développement porte ses fruits. ■

ÉDITEUR

Fabrice NATAF,
EMI
Publishing

Quelles sont les différences entre un éditeur et une maison de disque ?

La maison de disque travaille avec les interprètes alors que les éditeurs travaillent avec les auteurs compositeurs qui peuvent aussi être interprètes. Dans une maison d'édition il y a des gens qui écrivent des chansons et dont le but est de les placer à des interprètes. L'éditeur travaille avec eux et gère également un catalogue de droits. Dans mon cas il s'agit d'un catalogue d'un million cinq cent mille chansons que mes équipes doivent exploiter le plus possible, soit en les faisant reprendre par des artistes ou en les plaçant dans des films, publicités ou documentaires.

Cela semble très commercial...

Pas seulement car il existe aussi une grande facette artistique car on reçoit énormément de titres. Il faut donc travailler sur nos auteurs-compositeurs et interprètes pour la promotion de leurs carrières ainsi qu'en mettant en avant leurs capacités à écrire et composer pour d'autres. Par ailleurs nous essayons de détecter les gens qui auront beaucoup de succès en tant qu'auteur-compositeur dans quelques temps.

Un éditeur se comporte donc aussi comme un agent d'auteur ?

C'est une partie du métier, mais en même temps on est représentants en chanson et il y a des titres qui sont écrits mais qui ne sont pas placés tout de suite. Plus un artiste vend plus les places sur son disque sont chères et tous les éditeurs se battent pour être le plus présent possibles sur les albums des stars. Par exemple sur le dernier Johnny Hallyday, j'ai proposé six titres et deux ont été retenus.

Et comment gagnez-vous de l'argent ?

Nous sommes rémunérés sur la fabrication des disques (ce que l'on appelle les droits mécaniques (chaque fois qu'un disque est fabriqué, la maison de disque paye la SACEM - Société des

auteurs, compositeurs et éditeurs de musique- qui reverse ensuite à l'auteur-compositeur et à l'éditeur une partie de ce qu'elle a touché) et par le performing qui sont les droits de diffusion (chaque fois qu'un artiste chante un de nos titres en concert, une partie des recettes du spectacle est versé à la SACEM qui répartit à nouveau un pourcentage aux différents intervenants de la chanson).

Quelles sont les problèmes que rencontrent les éditeurs ?

Ce n'est pas un métier très respecté. Souvent on me demande à quoi ça sert un éditeur car de belles carrières peuvent se faire sans lui mais plus rarement sans maison de disque. Je réponds toujours que les carrières sont de plus en plus difficiles et qu'un éditeur c'est un atout de plus dans la bande car il peut avoir un rôle financier en donnant des avances. Cela permet à des auteurs-compositeurs de survivre de leur musique sans forcément avoir besoin de travailler ailleurs. Ainsi ils peuvent exercer leur passion. Mais je pense aussi que pendant longtemps beaucoup d'éditeurs se sont simplement comportés comme des banques, ce qui ne suffisait pas car il faut également jouer un rôle dans la carrière d'un artiste ou d'un auteur-compositeur en organisant des rencontres avec des réalisateurs ou des auteurs, placer des chansons dans des bandes-originales de films, des publicités, participer à la production de DVD, etc.

Pourquoi n'êtes vous pas respecté ?

Les maisons de disque pensent à nous comme à un soutien financier sur les tournées et les clips, auxquels on participe évidemment, mais on ne fait pas que ça. J'essaye toujours de me demander pourquoi un auteur-compositeur voudra prolonger son contrat chez moi car ce n'est jamais une question financière. S'il le fait ce n'est pas parce que vous lui aurez donné quinze mille euros mais parce que vous aurez participé à la construction de sa carrière. Il faut donc trouver des solutions exclusives et exceptionnelles pour chaque artiste car il n'y a pas de recette qui marche à tout les coup.

Qu'est-ce qui vous a incité à devenir éditeur ?

Au tout début de ma carrière j'étais manager et je suis devenu directeur artistique. J'aime beaucoup le début des aventures et un éditeur est là au départ d'une chanson ou d'un artiste. Enfin il permet à des gens de vivre de leur passion. Je suis très gâté car ma passion est devenue mon métier. Les plus belles chansons restent à écrire, les plus beaux artistes restent à trouver, et malgré la crise je rencontre des gens formidables qui partagent ma passion. C'est un métier extraordinaire.

Quel est votre parcours professionnel ?

A vingt ans je suis parti à New-York et j'ai produit Les Comateens. J'ai rencontré Etienne Daho dont je suis devenu manager. Ensuite on m'a proposé d'être directeur artistique, puis je suis devenu PDG d'un label avant qu'on ne me propose de faire revivre un label puis j'ai créé

ma boîte qui n'a pas eu le succès que j'espérais. Je suis devenu fou d'Internet donc je suis devenu directeur général d'un site dont le but était de mettre en ligne des artistes non signés par une maison de disque. Lorsqu'on m'a proposé de diriger une maison d'édition, ce que je n'avais pas encore fait, j'ai eu envie d'ajouter ce challenge à mon expérience.

Pourriez-vous citer deux anecdotes illustrant votre métier ?

On a produit le premier DVD de Kerenn Ann et pour le sortir de manière plus prestigieuse, il a été inclus gratuitement dans son second album. Je pense que beaucoup de petits détails contribuent à renforcer la qualité de l'image des artistes. On a aussi aidé Camille Bazbaz pendant des années en le faisant travailler en tant qu'auteur-compositeur alors qu'il n'avait pas de maison de disque puis on l'a aidé à en trouver une. ■